

Concertation Nationale des Organisations Paysannes au Cameroun (CNOP-CAM)

INFORMATION GENERALE

Contacts

Adresse : 6, Rue 1252, MVOG ADA, Yaoundé 5ème (Lieudit Face au Centre Médical d'Arrondissement de Yaoundé V Mvog-Ada), BP : 7445 – Yaoundé/Cameroun

Adresse e-mail : cnopcameroun@yahoo.fr

Numéro de téléphone : + 237 222 24 41 90

Nom du Président / Chef élu : Elisabeth ATANGANA AFANDA

Adresse e-mail du Président /: elisabethatangana1@gmail.com

Numéro de téléphone /: +237 699 82 59 40

Site web: <http://cnopcam.org/>

Social Media: <https://www.facebook.com/cnopcam/>

Couverture géographique : Nationale (dix régions, 58 départements)

Création et nature de l'organisation

Date de création : impulsée en 1998 ; création officielle le 20 Décembre 2000 ; reconnaissance juridique le 12 juin 2001.

Contexte de création : Au début des années 90 l'Etat encourage la mise en place d'organisations paysannes (OP) indépendantes, à partir des réformes législatives de 1990 et 1992 relatives aux associations, aux sociétés coopératives et aux Groupes d'Initiative Commune (GIC) et Groupement d'Intérêt Economique (GIE) dans un environnement de politique d'ajustement structurel conduites par les institutions de Bretton Woods marqué par le désengagement de l'Etat des secteurs productifs, y compris du secteur agricole au Cameroun.

e la volonté exprimée par des leaders paysans lors rencontre des OP de janvier 1998 à Ebolowa, organisée par le réseau Agriculture Paysanne et Modernisation (APM /Afrique), les ONG CANADEL (Cameroun), Fondation pour le Progrès de l'Homme (France) et le Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation (CTA).

Cette rencontre avait pour thème : "Le mouvement paysan en Afrique Centrale, impasses et alternatives : le cas du Cameroun" En marge de cette rencontre, les leaders paysans et les représentants des OP prennent conscience de la nécessité et de l'urgence de prendre en main leur destin et mettront en place un comité ad hoc pour relancer le mouvement paysan camerounais.

En avril 1999, à l'occasion du renouvellement des accords de coopération entre l'Union Européenne et les pays Afrique Caraïbe Pacifique (ACP), les ONG APM – Cameroun, SAILD et SOS Faim (Belgique) appuieront une rencontre des OP sur ces enjeux. Un comité national de suivi sera créé pour animer la concertation et aboutira à la création de la CNOP-CAM en décembre 2000.

Statut juridique : La CNOP-CAM est une association nationale, apolitique et à but non lucratif. Elle est une faîtière nationale des organisations paysannes et des producteurs dans le secteur agricole et rural.

MEMBRES

Organisations membres

Nombre des organisations membres (pour les Unions et Fédérations) : 5 172

Type des organisations membres : Associations (22), Fédérations (66), Coopératives (63), Groupements d'Initiatives Communes (GIC) (4392), Unions de GIC (629), Réseaux d'associations

Noms des principales organisations membres :

ACAFEM

ACPE

AFIDI NNAM

AJEFAD
ASBY
ASPAMENG
CAFPEN
CHASPOGAL
COFEPORME
COFERBA
COOPACAM
COOPROVIOUN
CROPSEC
DABAT
DOKGUE
ENTRE-NOUS
ESSAYONS-VOIR
FADERA
FAFAN
FARM
FEDEM
BOLDA
PROGRES
Fédération lumière KAELE
Fédération NAVOGO de MAGA
FEFERAGE
Femes jardinières
Femmes leaders
FENOWEMIFU
FOREST
FRUDASPAM
FUFAN
FUGEAL
FUGEAL
FUGIC-FEM
FUGIMA
FUPAME
FUPANGOUL
FUZO
GIC AP
GIC ESSOR
GIC NDORLE
GICAM
MBESLIFE
NOWEFIB
NOWEFUS
NOWINFORMFUS
ODEFCOM
REFAL
Fed Hudel Risku

RESEAUDED
 SCOPROPO
 SOCAPAN
 SOCOPIA
 SOVIDEM
 UGIC KOBEL
 SOCOCAM
 UGIPPAD

Membres individuels

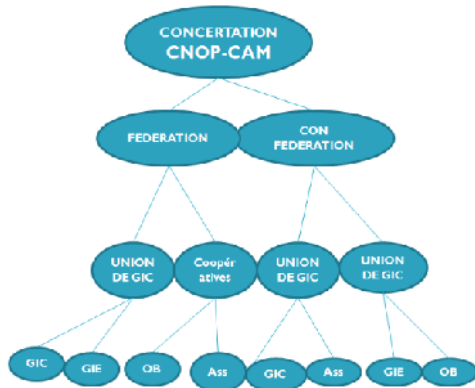
Nombre des agriculteurs/producteurs individuels membres : 400 000 exploitations agricoles familiales, soit 2 400 000 personnes touchées

Type de membres : exploitants et entrepreneurs agricoles familiaux

Nombre de femmes agricultrices/productrices membres : 60% des membres

GOVERNANCE ET STRUCTURE

Organes directeurs : Assemblée Générale (Organe suprême de délibération et de décision) ; Conseil National de Concertation (Organe de représentation, de négociation et de gestion administrative) ; Conseil National de Surveillance (Organe de suivi et de contrôle interne) ; Collège femmes rurales aux niveaux national, régional, départemental, local ; Collège des jeunes ruraux (relève agricole paysanne dans la CNOP-CAM) aux niveaux national, régional, départemental, local ; Coordinations Régionales ; Représentations départementales ; Secrétariat Exécutif.



Source : CNOP-CAM

Organisation :

- *Siège national* : Conseil National de Concertation, coordination nationale ;
- *Démembrements* : Conseils Régionaux de Concertation / Coordination Régionale (niveau régional) ; Conseils Départementaux de Concertation/Coordination Départementale (niveaux départemental) ; Conseils Locaux de Concertation/Coordinations Locales (niveau

d'arrondissement/Commune) ;

- *Administration Centrale* (Présidente, Secrétaire Exécutif, Chargé de Suivi-Evaluation, Chargé de l'Information et de la Communication, Chargé du Genre et Minorités, Responsable Administratif et Financier, Service de la Comptabilité, Assistant Administratif, Points Focaux régionaux, départementaux, locaux (chargé de la représentation locale de la CNOP-CAM)
- *Entités Spécialisées* :
 - Centre de Formation des Exploitants et Entrepreneurs Agricoles et Ruraux (formation professionnelle initiale par alternance des jeunes et femmes porteurs de projets, installation et insertion en milieu socioprofessionnel, suivi d'insertion et accompagnement des producteurs en activités, renforcement des capacités) à vocation régional pour l'Afrique Centrale ;
 - Centre des Ressources des Organisations Paysannes Agricoles au Cameroun – CROP-AC (expertise technique et professionnelle, services économiques, ingénierie et conseil agricole pour le monde rural) à vocation régional pour l'Afrique Centrale;

OBJECTIFS ET MISSION

Plan stratégique : le Plan stratégique 2016 – 2020 de la CNOP est guidé

suivantes :

- *Axe 1 - Renforcement Institutionnel et Organisationnel* : renforcer ses capacités institutionnelles et managériales pour être capable de mobiliser et d'accompagner les OP membres ;
- *Axe 2 - Accompagnement des OP membres* : renforcer les capacités techniques, économiques et financières des organisations paysannes et des producteurs ;
- *Axe 3 - Réseautage et renforcement du partenariat* : appui des OP pour les rendre fonctionnelles et compétentes, pour favoriser leurs partenariats avec les autres acteurs de développement à tous les niveaux (communal, départemental, régional, national et international) et pour favoriser leur implication dans les politiques sectorielles de développement rural du Cameroun et de l'Afrique (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale/Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale – CEEAC/CEMAC et New Partnership for Africa's Development - NEPAD) ;
- Axes transversaux :
 - Amélioration des relations de genre (homme-femme, jeunes-moins jeunes, populations vulnérables, minorités) aux plans de l'équité, de la participation, de la représentation, de l'autonomisation économique ;
 - Réseautage et citoyenneté active : renforcement de la coopération au sein de la CNOP-CAM et avec les organisations sœurs, partenariat et collaboration renforcés avec les pouvoirs publics, partenaires au développement, institutions sous régionales aux niveaux, national, régional, continental et international,
 - Jeunesse et minorités : renforcer la mobilisation et la participation citoyenne et efficace des jeunes dans les métiers et l'entrepreneuriat agricoles pour assurer la relève agricole paysanne en vue de la modernisation de l'agriculture familiale ;
 - Emulation culturelle et sportive dans les OP pour renforcer les liens et l'action collective ;
 - Amélioration de l'environnement : préservation et gestion durable des ressources, protection sociale, gestion des risques agricoles, changements climatiques.

Objectifs de l'OP :

- Servir de cadre national de dialogue et de solidarité des Organisations Paysannes du Cameroun ;
- Renforcer les capacités organisationnelles, techniques et financières des organisations paysannes et des producteurs ;
- S'impliquer et participer à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques, stratégies et actions en direction du monde rural ;
- Développer les services spécialisés endogènes et les outils de mobilisation des ressources e développement socio-économiques des OP et accompagner les pouvoirs publics et autres partenaires dans la réalisation des politiques, stratégies , programmes et projets de développement agricole et rural ;
- Promouvoir le leadership féminin et l'entrepreneuriat en milieu paysan et professionnaliser les organisations des femmes et des jeunes en vue de contribuer à la réalisation de la croissance et le développement des emplois ruraux durables et la création des richesses en milieu rural.

Mission et Vision de l'OP : *Missions:* les missions de la CNOP-CAM sont : (i) représenter les organisations paysannes, (ii) favoriser leur implication dans la définition et la mise en œuvre et suivi-évaluation des politiques sectorielles de développement rural, (iii) favoriser le dialogue et la négociation entre les OP, (iv) servir de caution des OP auprès des bailleurs de fonds et mobiliser les ressources internes, (v), assurer le plaidoyer, le lobbying et la défense des intérêts de membres, (vi) renforcer les capacités institutionnelles, techniques, managériales et économiques des organisations membres, (vii) assurer information –éducation-communication ; (viii) capitalisation et gestion des connaissances

Vision. La CNOP-CAM est une faitière nationale de productrices et de producteurs œuvrant dans les domaines agro-sylvo-pastoral et halieutique pour une agriculture familiale entreprenante et dynamique qui assure la sécurité, la souveraineté alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable

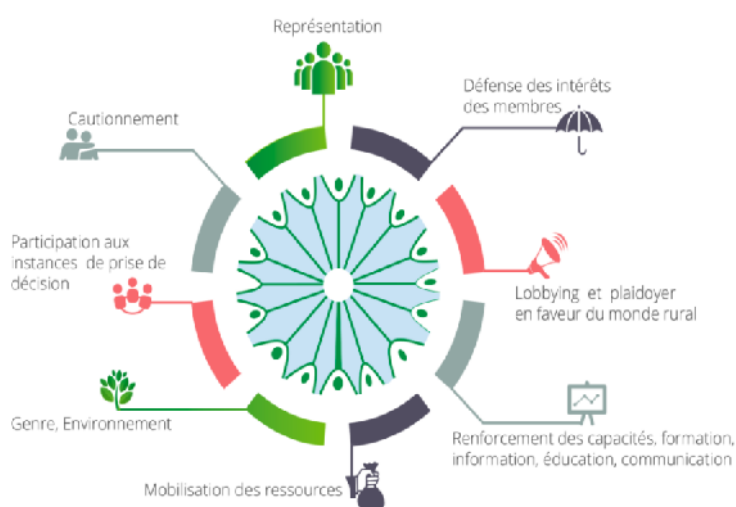
la préservation de l'environnement et la biodiversité, en améliorant les conditions de vie des communautés rurales.

Dans sa vision prospective, la CNOP-CAM affiche son ambition d'être reconnue comme une institution paysanne crédible qui contribue à l'accompagnement de proximité des très petits et petits paysannes et paysans, productrices et producteurs, des ruraux pauvres, un partenaire sérieux de l'Etat du Cameroun qui s'investit dans le développement des services adaptés aux membres et au monde rural, ce, dans le cadre d'une relation de partenariat formel appuyé par l'affectation d'une ligne budgétaire dédiée au financement des faîtières d'OP sur le budget de l'Etat du Cameroun.

AREAS D'INTERVENTION ET ACTIVITES

Areas/secteurs d'intervention principaux : Représentation des OP membres, Plaidoyer et lobbying, renforcement des capacités, information et réseautage, développement des partenariats.

Activités principales :



Plaidoyer & Lobbying

- *Participation à l'élaboration des politiques et analyse.* La CNOP-CAM : (i) intervient sur le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) depuis 2013 ; (ii) a été consulté pour la rédaction du Document Stratégique de Réduction de la pauvreté (DSRP) ainsi que du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE 2002-2009), le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA/NEPAD), le document stratégique de ONUFEMMES-

CAMEROUN, le Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Ecologique des Jeunes (ECOJEUNES) 2016, le Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) 2015-2016, le Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole (PACA), le *Country Strategic Opportunities Programme* (COSOP/FIDA) en 2006-2007, les Documents de stratégie de développement du secteur rural (2000- 2005 -2007) ; (iii) a participé à la réflexion pour le développement avicole en 2009 ;

- *Relations avec les partenaires au développement et mobilisation des ressources.* La CNOP-CAM cautionne les organisations auprès des partenaires afin de faciliter la mobilisation des financements internes.

Renforcement des capacités La CNOP-CAM accompagne les OP membres pour le renforcement des :

- *Capacités institutionnel et organisationnelle.* La CNOP-CAM accompagne la structuration des organisations membres dans le développement de leurs activités et services en direction des membres à la base et développe les outils spécialisés au service des membres ;
- *Management, gestion financière et promotion de l'entrepreneuriat.* La CNOP-CAM conseille et propose des formations dans les domaines du management et de la gestion financière. Les activités portent sur l'éducation financière, entrepreneuriale, économique, l'élaboration des business-plans, le développement des micro-entreprises rurales en vue de leur autonomisation ;
- *Techniques commerciales et accès aux marchés.* La CNOP-CAM organise des ateliers de formation, des rencontres d'information et le développement d'un système interne d'information sur les marchés à travers l'exploitation des TIC ;
- *Conseil agricole.* La CNOP-CAM facilite l'accompagnement en gestion des exploitations agricoles familiales dans les domaines des innovations techniques et technologiques. le management des

entreprises agricoles et la gestion durable des ressources naturelles et la préservation de l'environnement, sensibilise ses membres sur la mise aux normes de qualité de leurs produits ;

- *Stratégie genre et jeune.* Cette activité consiste à créer des cadres de concertations des femmes, des jeunes et des minorités, le renforcement du leadership des femmes et des jeunes, la facilitation des voyages d'échanges et l'organisation des fora.

Information et réseautage.

- *Collecte d'information.* L'activité est axée sur la collecte des informations stratégiques, leur analyse et leur mise à disposition au près des membres. Cette activité s'étend à la mise en place progressive des centres de ressources et de gestion (CROP) et la gestion des connaissances.
- *Organisation de foras et communication.* Cette activité consiste à la mise en relation des organisations paysannes avec des acteurs importants de l'environnement, l'organisation des fora de partenariats économiques et l'appui à la négociation.

Principaux produits des membres : Les membres de la CNOP-CAM s'investissent dans le développement des chaînes de valeur des filières suivantes : (i) Production semencière : cacao, café, racines et tubercules, céréales, fruitier et agrumes, maraîcher, et semences animales ; (ii) Produits de transformation par les femmes : légumes séchés, fumage, charcuterie, pâtisserie, boissons naturelles alcoolisées et non alcoolisées, cacao (beurre, fèves), huile ; (iii) Productions vivrières : bananier-plantain, banane de table, racines et tubercules, céréales, légumineuses, maraîcher ; (iv) Produits forestiers non ligneux, champignons, poivre, amande de mangue, nyetum africana (okok) ; (v) Produits d'élevage et d'aquaculture : pêche artisanale, porc, caprin, bovin, volaille chair et pondeuse, volaille traditionnelle, élevages non conventionnels, apiculture ; (vi) Production fruitière : citron, pamplemousse, manqué, limon, ananas, orange, avocat ; (vii) Production sylvicole : arbres et essences forestières utiles ; (viii) Produits de rente : cacao, café, palmier à huile, coton.

PARTENARIATS

Partenariats principaux : Agence Française de Développement (AFD), Banque Mondiale, Centre pour l'autodéveloppement et la coopération (CENAD-COOP), Community, information, agency for education for development (CIAED), Coopération Canadienne, Direction du développement et de la coopération (DDC), Fondation pour le progrès de l'Homme (FPH), Food and Agriculture Organisation (FAO), Fonds International de Développement Agricole (FIDA), Food and Rural Development Foundation (FORUDEF), Gouvernement de la République du Cameroun¹, Inades-Formation International, More and Better, NORAD, ONU Femmes, SOS Faim, SNV, Union Européenne (UE), UPADI, Université paysanne Africaine (UPAFA), West and Central African Council for Agricultural Research and Development (CORAF).

Projets principaux :

- [Programme d'Appui aux Organisations Paysannes Africaines](#) (PAOPA) 2013-2017, (financé par FIDA, UE, DDC, AFD) visant soutenir le renforcement des capacités des organisations paysannes africaines ; La CNOP-CAM participe au PAOPA en tant que membre de la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes Centrafricaines (PROPAC) ;
- *Renforcement des capacités entrepreneuriales et économiques des OP* (2014-2017), appui technique UPADI à travers la PROPAC ;
- Appui à la CNOP-CAM pour le renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et économiques dans le cadre du [Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole \(PACA\)](#) (2010-2015), financement Banque Mondiale ;
- *Renforcement des capacités de lobbying, plaidoyer et négociation des OP* (2013-2014), financement West and Central African Council for Agricultural Research and Development (CORAF) ;

¹ Depuis 15 ans, la CNOP-CAM développe des compétences et met son expertise et ses réalisations au service de l'Etat du Cameroun (notamment les services de l'administration publique, les collectivités territoriales décentralisées, les partenaires au développement, des OP, des paysans et producteurs agricoles et ruraux), bénéficiaire principal de ses prestations intellectuelles, des services économiques cautionnement, etc. (pour plus d'information sur les partenariats avec l'administration publique camerounaise voir [www.cnop-cam.org](#))

- Implication et participation des femmes rurales dans l'élaboration, la prise de décision, la mise en œuvre, l'évaluation des politiques en direction du monde rural (projet GED coopération Canadienne) 2005-2007
- Plaidoyer pour l'autonomisation économique des femmes rurales au Cameroun (UNWOMEN Cameroun) 2012-2013

Adhésion à des autres organisations : La CNOP-CAM est membre de la PROPAC et par ce biais de l'Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO).

AUTRES INFORMATIONS :

- La CNOP-CAM a adopté et produit l'hymne du paysan au Cameroun, « Union, Union, Soyons Unis » et son adaptation par la PROPAC comme « l'hymne du paysan en Afrique Centrale »
- la Présidente de la CNOP- CAM, Madame Elisabeth ATANGANA AFANDA, a été élue première Présidente de la PAFO (2010-2014), puis consacrée Ambassadrice Spéciale de la FAO pour les coopératives en 2012.

SOURCES D'INFORMATION PRINCIPALES, PUBLICATIONS ET PRODUITS

- **V. Achancho.** *Le rôle des organisations paysannes dans la professionnalisation de l'agriculture en Afrique subsaharienne : le cas du Cameroun.* Thèse AgroParisTech, 17 décembre 2012, 416 pages. Disponible [ici](#)
- **E. Atangana.** *Unification des organisations paysannes au Cameroun : un processus de plusieurs années qui aboutit enfin !* Juin 2001. Disponible [ici](#)
- **FIDA/PAOPA,** *Final Report of the SFOAP Pilot Phase (comprenant des études de cas sur les expériences réussites),* 2013. Disponible [ici](#).
- **PROPAC,** *Vidéo/interview Pomba Peno Richard Agro éleveur Vice-président de la CNOP-CAM.* Disponible [ici](#)
- **CNOP-CAM,** Documentaire Vidéo de présentation, « Un partenaire sérieux de l'Etat Camerounais pour l'agriculture de seconde génération à l'horizon 2035 », au PNIA 2015. Disponible [ici](#)
- **CNOP-CAM,** Dépliant. Disponible [ici](#).
- **CNOP-CAM,** hymne du paysan au Cameroun, créé à Nkolmefou/Mfou - Cameroun en 1991. Disponible [ici](#).

Dernière mise à jour : Septembre 2016